

Réforme des rythmes scolaires



*Point presse
12 mars 2013*



Réforme des rythmes scolaires



Présentation

- Le point sur la réforme
- Des exemples d'emploi du temps
- Les enjeux à partager
- Les projections pour Bayonne



Réforme des rythmes scolaires



Point sur la réforme

- Dans le cadre de la démarche de refondation de l'école
 - Favoriser la réussite de tous les élèves
 - Développement de l'accueil des moins de 3 ans
 - Objectif « plus de maîtres que de classes »
 - Axe fort sur le numérique à l'école
 - 1^{ère} étape avant de réformer les temps en collège et lycée

- Un décret paru le 26 janvier 2013, suivi d'une circulaire du 06 février 2013, pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2013

Réforme des rythmes scolaires

Point sur la réforme

- Une réforme voulue dans l'intérêt de l'enfant
 - Préconisation des scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant
 - Rapprochement de la France de ses voisins européens

■ Une année de **180 jours de classe**
contre 144 jours actuellement

Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an

■ Une semaine de **4 jours et demi**
incluant le mercredi matin *
24 heures d'enseignement
hebdomadaires comme
actuellement

* dérogation possible pour le samedi

■ Une journée
d'enseignement allégée
de 45 minutes
en moyenne



■ Des activités pédagogiques
complémentaires
organisées
en groupes
restreints
d'élèves



Réforme des rythmes scolaires

Point sur la réforme



- Trois conditions pour la nouvelle organisation de la semaine :
 - des **journées** de **5h30 maximum**
 - une **matinée** supplémentaire de **3h30 maximum**.
 - une **pause méridienne** d'au **minimum 1h30**.
- Le **mercredi** est la norme concernant la demi-journée de travail supplémentaire.
- Une proposition d'organisation... :
 - qui émane du **Maire**
 - après **avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN)**
 - et qui doit être communiquée au DASEN avant le **31 mars 2013**.
- Une application pour la rentrée 2013 par principe mais le DASEN peut accorder un report pour 2014.
- Une décision pour trois ans renouvelables.



Réforme des rythmes scolaires

Exemples d'emploi du temps

EXEMPLE 1

8h30



11h30



13h30



15h45



16h30



ACCUEIL

ENSEIGNEMENT

DÉJEUNER

ENSEIGNEMENT

ACTIVITÉS
PÉRI-
SCOLAIRES

ÉTUDE

EXEMPLE 2

8h30

12h

14h

14h45

16h30

ACCUEIL

ENSEIGNEMENT

DÉJEUNER

ACTIVITÉS
PÉRI-
SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT

ÉTUDE

Réforme des rythmes scolaires

Les enjeux à partager



- **Comment répondre aux besoins des élèves et de leurs familles ?**
 - En matière de respect des rythmes de l'enfant
 - En matière d'organisation familiale
- **Comment passer d'une logique de contrainte à une logique d'opportunité ?**
 - Une refonte totale de l'organisation des services municipaux et de l'offre éducative bayonnaise.
 - La nécessité de maîtrise budgétaire des finances publiques
- **Quel projet éducatif territorial ?**
 - Le socle du partenariat Ville/ Education Nationale.
 - La journée type et l'utilisation des locaux
 - Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et les activités péri-éducatives
 - La formalisation du Projet Educatif Global (PEG) et la refonte des documents cadres

Réforme des rythmes scolaires

Les enjeux à partager



- **Une nécessaire démarche de concertation :**
 - Pour partager les enjeux
 - Pour mieux évaluer l'impact de la réforme
 - Pour recenser les avis
- **La concertation:**
 - Avec l'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) et le DASEN
 - Avec les directeurs d'écoles publiques (réunions, groupe de travail)
 - Avec les parents d'élèves délégués des conseils d'écoles
 - Avec les écoles privées
 - Avec les opérateurs socio-éducatifs

Réforme des rythmes scolaires

Les enjeux à partager



■ Les grands arbitrages :

- Mise en œuvre : 2013 ou 2014 ? (*échéance au 31/03*)
- Mercredi matin/ Samedi matin ?
- Quels horaires et quelle organisation pour la semaine ?
- Quelles activités périscolaires, avec quels intervenants ?
- Le budget de la réforme

Réforme des rythmes scolaires

Les projections pour Bayonne



Les impacts financiers obligatoires de la mise en œuvre de la réforme

- Sur le **fonctionnement du temps scolaire** :
(temps d'Atsem, chauffage et entretien des locaux scolaires, intervention ménage mercredi, réévaluation du forfait communal)
- Un total estimé à 247.000 €
 - Soit 98,80 € par élève scolarisé dans les écoles publiques

Réforme des rythmes scolaires

Les projections pour Bayonne



Les impacts financiers complémentaires de la mise en œuvre de la réforme

- Sur le **temps péri-éducatif** :
(accueil périscolaire mercredi matin et midi, rallongement du temps périscolaire, matériel et fournitures)
- Un total estimé de 266.000 € à 352.000 €
 - Soit 106,40 € à 140,90 € par élève scolarisé dans les écoles publiques

Réforme des rythmes scolaires

Les projections pour Bayonne



Les impacts financiers complémentaires de la mise en œuvre de la réforme

- Option de **mise en place de la restauration scolaire**
le mercredi midi :
 - Un coût estimé à 434.400 €

Réforme des rythmes scolaires

Les projections pour Bayonne



Le budget estimé de la mise en œuvre de la réforme

- Un total général situé entre 600.000 € (sans la restauration) et 1 million € (avec la restauration) à charge de la Ville de Bayonne

- Eligibilité au fonds spécifique pour accompagner l'organisation d'activités périscolaires par les communes
 - Seulement si engagement de la Ville en 2013
 - Dotation de base = 50 € / enfant, soit 125.000 € pour la 1^{ère} année
 - Non éligible à la majoration « DSU cible »